



LES PRINCIPES

La politique est l'art de gouverner les peuples. Dans un pays constitutionnel comme le nôtre, c'est le peuple lui-même qui a charge de choisir les hommes qui doivent exercer, en son nom, cet art difficile de le gouverner.

journal ontendent accomplir leur mission sous le couvert de l'autorité religieuse, et ils enseignent que les partis politiques doivent disparaître, pour être remplacés par nous ne savons quelle organisation dont les membres devront s'engager à ne faire partie d'aucun groupement politique et à combattre tout tel groupement par l'action individuelle.

laisse une déclaration de principes qui ne laisse place à aucune ambiguïté, et nous serons heureux de lui en donner crédit et de la reproduire dans nos colonnes. D'après le rapport que publie ce journal de la conférence de M. l'abbé Périar au sujet de la Fédération des sociétés nationales, le conférencier aurait dit: "La fédération n'est pas destinée à battre en brèche la "politique de parti, qui est nécessaire en pays constitutionnel", et Mgr Roy aurait également professé que les partis politiques sont nécessaires."

Tout le reste à MM. McDonald & O'Brien, entrepreneurs du Transcontinental. Comme on le sait déjà, ces concessions sont faites d'après un tout autre système que celui des enchères publiques suivi dans le passé. Elles ne sont que pour cinq ans, et il n'y est pas question de la prime d'adjudication à tant du mille carré.

Bonne leçon pour les intolérants Le R. P. Beaudé, qui signe de si jolies choses du nom élégant d'Henri d'Arles, n'est pas un religieux ordinaire. Epris d'art et d'esthétique, il consacre son talent à la haute critique, terrain périlleux où sa robe blanche ne le met pas lui-même à l'abri des coups.

Le procès Asselin Desinit in piscem! Il a fini en queue de poisson. C'était bien la couleur locale qu'il fallait puisque M. Asselin lui-même avait l'air d'une arête.

DE MOINS EN MOINS CLAIR Notre amie l'Étoile de Lowell continue à lancer ses feux sur l'épiscopat irlandais-américain. Ses traits sont de plus en plus acérés. Un jour, elle dit: "On ne fera croire à personne que la hiérarchie irlandais-américaine, consultée par le Saint-Siège, ignorait que les Franco-Américains étaient en grande majorité dans le Maine."

UN LIVRE CELEBRE

"Le collège sur la colline"

En avril 1908, le R. P. Beaudé, O. P., allait passer huit jours à visiter l'Université Brown, à Providence, R. I. Peu après, il décrivait les impressions de cette visite dans un livre qu'il fit imprimer à Paris. Voici quelques fragments de cette étude :

La religion à l'Université

Le président de l'Université, le Révérend William Herbert Perry Faunce, A. M., D. D., L. L. D., est absent. Entre parenthèses, le collège Brown étant de fondation baptiste, ayant en pour père et pour protecteurs des sectateurs très ardents et très zélés de cette confession, la loi première de cette institution veut que la présidence à vie en soit toujours confiée à un ministre baptiste. Ainsi, le président actuel a été longtemps recteur de la fashionable église baptiste de la 5e avenue, à New-York.

Et non-seulement le Président, mais les plus hauts fonctionnaires de l'Université, doivent, en vertu de la tradition, appartenir à cette secte. Et j'ai tout lieu de croire que les professeurs mêmes sont choisis, de préférence, parmi des chrétiens baptistes. Je ne dis pas que ce soit là une règle absolue. Je sais, en effet, des professeurs qui sont épiscopaliens, j'en sais qui sont catholiques, j'en sais, enfin, qui ne sont d'aucune dénomination, et qui ne s'en cachent pas. Mais enfin, l'administration du collège relevant uniquement de membre de la confession baptiste, il n'y a pas beaucoup de risque à affirmer que tout le moins sa tendance doit être de recruter plutôt parmi les siens le corps enseignant. Autant le noter de suite. Brown est "sectarian", à la condition qu'on prenne ce mot dans le sens le plus large possible. Je veux simplement signifier qu'elle a été marquée, dès son origine, d'un cachet religieux très déterminé, et une sorte de gratitude envers ses fondateurs porte les autorités actuelles à lui conserver à peu près intact.

Il ne s'ensuit aucunement qu'on y fasse la moindre propagande confessionnelle. Bien au contraire. Les élèves, qui sont, cette année, au nombre de 1200, viennent de tous les points du pays et même de l'étranger (on y compte des chinois, quelques syriens et d'autres), et se répartissent parmi les croyances les plus diverses. La religion catholique, pour une, y est très largement représentée. Or, je ne sache pas que la moindre pression soit exercée sur les esprits, soit dans un sens, soit dans l'autre. L'atmosphère n'est nullement, comme on pourrait le croire saturée de "sectarianisme". Oh! que non! Chacun est absolument libre de suivre sa croyance, et j'ajoute que si l'on voyait quelqu'un, qu'on saurait appartenir à telle confession, n'en pas observer les lois et les pratiques, on en serait assez mal impressionné.

C'est, je crois, la remarque de M. Paul Bourget, que les collèges américains "imitent la vie". Et ceci est très vrai, en particulier au point de vue religieux. Dès leurs années de collège, les élèves sont placés dans un milieu tout à fait semblable à celui qu'ils trouveront à leur entrée dans le monde, dans la vie active, — milieu où les croyances les plus bigarrées voisinent, sans se pénétrer mutuellement.

Il est à peine besoin de dire que nous ne faisons pas, ici, de thèse. Car ce serait une question à étudier s'il ne voudrait pas mieux, pour les étudiants catholiques, par exemple, qu'ils fussent placés dans une université catholique. Et l'on peut prévoir quelle serait, à cela, notre réponse. Mais les universités catholiques n'abondent pas aux États-Unis. Et la plupart des jeunes gens de Providence ou des villes voisines, qui veulent suivre un cours supérieur, n'auraient pas les ressources suffisantes pour aller graduer à Washington, ou à Notre-Dame, dans l'Indiana. Me tenant donc dans l'ordre positif, et prenant les choses telles qu'elles sont, je dis qu'à Brown, les élèves se trouvent dans des conditions de liberté et de responsabilité personnelles absolues, en ce qui touche leur foi spécialement. "Actatem habent", suivant le mot de l'évangile, on les suppose parvenus à l'âge viril, on les traite en hommes. D'autres part, ils rencontrent et coudoient des esprits et des cœurs épris de l'idéal religieux le plus diversement nuancé, sans que cela influe sur leurs bons rapports de camaraderie et de politesse. N'est-ce pas là comme l'apprentissage, l'image anticipée de la vie qui les attend, dans ces milieux si mêlés, que les États-Unis offrent sur tout leur territoire?

Une bibliothèque intéressante pour les Canadiens

Je consacre le reste de la matinée à visiter l'Americana. Comme je l'ai dit déjà, l'on appelle de ce nom un monument tout neuf, en pierre d'un gris très discret et distingué, presque d'un gris de perle, et qui contient 20,000 volumes, tous traitant de l'une et de l'autre des deux Amériques. Aucun de ces ouvrages n'est postérieur à 1800, et un bon nombre remontent aux dernières années du quinzième, et aux premières du seizième siècle. En excluant ainsi tout ce qui n'est pas au moins vieux de cent ans, et en tâchant de recueillir les publications les plus variées, concernant l'histoire, la géographie, la faune, la flore, les langues, les mœurs, la colonisation des Amériques, l'on en est arrivé à composer une "bibliothèque" des plus rares et des plus précieuses, la plus complète, en ce genre, qu'il y ait au monde.

L'honneur et le mérite de cette création ne reviennent pas à l'université. C'est John Carter Brown, riche marchand de Providence, qui conçut ce projet avec, et qui le mit à exécution avec toute la patience, et j'allais dire, tout l'art d'un philosophe de profession. Ajoutons qu'une fortune immense lui permit de satisfaire ses goûts de collectionneur, et qu'il fut servi par un agent très intelligent et très avisé, le célèbre Henry Stevens.

John Carter Brown mourut en 1874. Sa veuve hérita, en particulier, de cette collection, à laquelle elle ajouta beaucoup. En 1898, elle le légua à son tour, à l'un de ses deux fils, John Nicholas Brown. Celui-ci, surtout depuis sa majorité, en 1882, avait donné ses soins et dépensé largement pour accroître encore son trésor. Il avait mis comme une sorte de piété filiale, non seulement à garder intacte cette chose, déjà infiniment précieuse comme relique de famille, incomparable pour sa valeur intrinsèque, mais à l'enrichir de nouvelles acquisitions, d'exemplaires dont plusieurs n'ont leur double nulle part ailleurs. Il voulut même lui procurer un local digne d'elle, et fit, à cet effet, dresser le plan d'un édifice, destiné à la recevoir, et à perpétuer à la fois la mémoire de son père, de celui qui l'avait créée et cultivée avec tant d'amour.

Helas! Il comptait sans la trahison du destin. Sa mort, survenue en mai 1900, — John Nicholas Brown n'avait que trente-neuf ans, — ne fit pourtant que surseoir à l'exécution du noble dessein qu'il avait caressé. En effet, une clause de son testament portait que, dans les quatre années qui suivraient sa mort, ses exécuteurs légaux devaient faire cadeau de sa bibliothèque, soit à une corporation spécialement organisée en vue de ce legs, soit à quelque collège ou université du Rhode-Island ou d'un autre Etat de l'Union américaine, à la seule condition, pour l'institution qui en bénéficierait, de donner à cette bibliothèque le nom de John Carter Brown, et de la conserver toujours à part, bien distincte de toute autre, de lui garder son caractère très spécial.

Le testament ajoutait que le don de la collection serait accompagné, d'abord de la somme de \$150,000 dollars destinée à l'achat d'un terrain, et à la construction d'un édifice propre à la contenir, puis de la jolie dotation de \$500,000, les intérêts de laquelle devant servir à payer les salaires d'un ou plusieurs bibliothécaires, ainsi qu'à l'entretien et à l'accroissement de la bibliothèque.

Cette offre superbe fut faite aux autorités de l'Université Brown, qui ne se firent pas prier pour l'accepter. En décembre 1901, elles signaient avec les exécuteurs testamentaires de John Nicholas un contrat par lequel elles déclaraient qu'elles étaient prêtes à recevoir ce legs, aux conditions stipulées par le testateur. Immédiatement, on se mit à l'œuvre pour faire ériger, sur les terrains même de l'Université, le monument rêvé par lui. Les plans que John Nicholas Brown avait fait soigneusement préparer furent exécutés, sauf de légères modifications. Sa pensée filiale a été comprise, respectée, réalisée à la lettre. Et, le 17 mai 1904, eut lieu la dédicace de ce splendide "memorial", mais dont toutes les pierres chantent aussi celui de son fils. Ce pavillon gracieux prolongera jusque dans les siècles à venir une double mémoire également chère aux bibliophiles, et aux historiens épris des antiquités américaines: celle de John Carter Brown, et celle de son fils John Nicholas.

— Sous une reliure magnifique — elle est de Mercier, je crois, — repose, — telle une perle en un gerin soyeux, — un manuscrit

d'une valeur inappréciable. En voici le titre :

"Brief discovrs des choses les plus remarquables que Samvel Champlain de Brovage a reconvenues aux Indes Occidentales au voiage qu'il a fait en icelles en l'année mil Ve IIIj xxXIX". (1599)

Ce document, qui est tout entier de la main du fondateur de Québec, a été intégralement publié, en édition in-4o, par les soins de l'érudit abbé Laverdière. Et l'on me montre un exemplaire de ce tirage. Il nous serait assez difficile de retracer les étapes successives de ce manuscrit original à travers les collections européennes. Mais nous savons que le propriétaire d'Americana a dû déboursier une forte somme pour se procurer ce trésor, que le Canada, français lui envie. En effet, cela ferait si bien parmi les archives de la ville de Québec, par exemple.

— Enfin, — car il me faut me borner et me résigner à ne donner qu'un aperçu très incomplet des pièces rares que l'on voit aux rayons de cette Bibliothèque, — j'admire une carte géographique, dessinée et signée par Joliet, — il n'est pas dit en quelle année. Avec quelle honnêteté naïve les régions, absolument vierges, que l'intrepide découvreur avait ouvertes à la civilisation, sont-elles signalées et décrites! Et comme il s'était naturellement empressé de baptiser ces pays neufs de noms bien français! Je me demande pourquoi l'on a supprimé la plupart de ces appellations primitives. Ainsi, tout un immense territoire, là-bas, quelque part vers le centre, avait été nommé "la Frontenac". En voulant perpétuer de la sorte le souvenir d'un homme que tout le monde, dans la Nouvelle-France, vénérait comme un pur héros, Joliet s'était montré exquis de gratitude et de grâce courtoises. Pourquoi n'a-t-on pas davantage respecté son œuvre? Je le comprends, il a été nécessaire de préciser, de rectifier ses découvertes. Forêts, savanes, lacs, rivières, montagnes, tout cela, avant d'entrer définitivement dans la géographie universelle, devait être plus scientifiquement étudié.

Et pourtant, s'il fallait que le travail de Joliet fût repris et mis au point, pour avoir droit de cité sur la carte du monde, qu'il eût le besoin toutefois d'effacer les désignations originelles, par lesquelles le rude pionnier avait voulu marquer ses découvertes?

Joliet n'a pas toujours été heureux dans ses intuitions géographiques. Pour lui, le continent américain finit, au nord, à la ligne de la baie d'Hudson. A cette hauteur commence ce qu'il appelle d'un mot qui est resté, encore que la chose ait été reculée bien des degrés au delà: La Mer Glaciale. Et que d'autres inexactitudes encore! Mais elles nous plaisent plutôt, nous rendent tout rêveur: elles donnent une saveur toute particulière d'archaïsme et de sincérité à ce premier essai descriptif d'un monde inconnu.

— Je quitte, à regret, ces vieilles et adorables reliques. Je veux seulement noter que, si aucun des ouvrages contenus dans l'Americana ne peut être mis en circulation, il est abondamment permis aux curieux et aux chercheurs de venir les consulter ou les lire tout à leur aise. Privilège est même donné de photographier cartes, manuscrits ou tout autre document qu'on désire livrer à la publicité. De leurs incomparables trésors, les autorités de la Bibliothèque John Carter Brown savent être intelligemment et libéralement jalouses. Et c'est tout à leur honneur, comme au grand profit des études historiques.

Je suis à mon bureau, occupé à rédiger mes impressions de la journée, quand le même M. Greene paraît, tenant à la main un vieux bouquin, à la couverture toute jaunée, à la tranche fanée. Il le feuillette d'un air intrigué, et, en m'en indiquant quelques passages, me demande si ces formules spéciales de prières, qui s'appellent litanies, en honneur dans nos églises, ne seraient pas inspirées d'une coutume de la Rome païenne? Voici, en effet, des textes curieux qui le donneraient à croire. Ils sont tirés de la collection des "Scriptores Historiae Augustae".

Au chapitre XVIII de la vie de Commodus Antoninus (180-192 p. chr. n.) par Aelius Lampridius, il est dit que le Sénat, après la mort de cet empereur détestable, poussa des acclamations par lesquelles il donna libre cours à ses sentiments au sujet de sa personne et de son règne. "Acclamatores senatus post mortem Commodi graves fuerunt. Ut autem secretum quod iudicium senatus de Commodio fuerit, ipsas acclamatores de Mario Maximo indidi et sententiam senatus con-

sulti." Viennent alors ces acclamations, dont nous ne voulons citer que quelques-unes :

"Hosti patriae honores detrahantur."

"Parricidae honores detrahantur."

"Parricida trahatur."

"Hostis patriae, parricida, gladiatus in spoliario lanietur."

"Que les honneurs soient refusés à l'ennemi de la patrie! Que les honneurs soient refusés au parricide! etc., etc."

Mais voici un passage encore plus caractéristique :

"Jupiter optime maximé."

"Serva nobis Pertinacem."

"Fidei praetorianorum felicitet."

"Praetoriis cohortibus felicitet."

"Exercitibus Romanis felicitet."

"Pietati senatus felicitet."

"Parricida trahatur, rogamus, Auguste, parricida trahatur."

"Hoc rogamus, parricida trahatur, exaudi Caesar."

"De latore ad leonem, exaudi Caesar."

"Te salvo, delatore ad leonem."

"Te imperante, delatoribus fustem."

"Exaudi Caesar: carnifex unco trahatur."

"Savior Domitiano, impurior Nerone, sic patiatur."

Nous ne croyons pas nécessaire de traduire. Même ceux de nos lecteurs, qui ne sauraient pas le latin, pourront remarquer que c'est le même mouvement, le même rythme que dans les litanies, et parfois les mêmes expressions.

Dans la vie d'Alexandre Sévère — p. chr. n. — 222-235, — par Aelius Lampridius, — je trouve ce qui suit, aux chapitres 6 et 11 :

"Prodie nonas Martias, cum senatus frequens in curiam (hoc est in aedem Concordiae templumque inauguratum) convenisset, rogatusque esset Aurelius Alexander Caesar Augustus eo veniret ac primo recusasset, quod secretum de honoribus suis agendum, deinde postea venisset, acclamatum." — "La veille des nones de Mars, le sénat s'étant rassemblé dans la curie, c'est-à-dire dans la demeure et le temple de la Concorde, et ayant prié Aurèle Alexandre César Auguste d'y venir, celui-ci déclina d'abord l'invitation, sachant qu'on voulait lui rendre des honneurs, mais il s'y rendit ensuite, et fut ainsi acclamé :

"Auguste innocent, di te servent!"

"Alexander imperator, di te servent!"

"Di te nobis dederunt, di conservent!"

"Di te ex manibus impuri eripuerunt, di te perpetuent!"

.....

"Antonini nomen suscipias rogamus."

"Praesta bonis imperatoribus, ut Antoninus dicaris."

"Nomen Antoninorum tu purifica!"

"Auguste innocent, que les dieux te conservent!"

"Alexandre empereur, que les dieux te conservent!"

"Les dieux t'ont donné à nous, que les dieux te conservent!"

"Les dieux t'ont arraché des mains de l'impur, que les dieux te perpétuent!"

"Nous vous en prions, prenez le nom d'Antonin," etc.

— Egalement dans la vie de Claude — p. chr. n. — 268-270, — par Trebellius Pollion, au ch. IV est un autre passage du même genre, qu'il serait, je pense, superflu de citer. Nous devons en avoir dit assez pour prouver, en effet, que l'Eglise catholique, en introduisant, dans sa liturgie, ces prières que l'on nomme litanies, n'a fait qu'utiliser pour son culte et appliquer au vrai Dieu et à ses saints, des formules qui, pour la plupart, avaient cours dans le paganisme, et servaient à honorer les idoles et les empereurs. Ce n'est, certes, pas là le seul exemple de sage assimilation qu'elle nous ait donné.

QUELQUES DETAILS SUR LA VIE DES ETUDIANTS

A Brown, — et je pense qu'il en est ainsi dans toutes les grandes universités américaines, — les étudiants logent à l'Université même, dans ces immenses bâtisses, qui s'appellent dormitories, et dont on serait assez en peine de définir le style. Chaque élève peut y avoir son bureau de travail ou petit salon, et sa chambre à coucher. Mais le plus souvent, les étudiants habitent deux par chambre, — soit que cette chambre se compose d'une seule grande pièce, toujours bien éclairée et bien aérée, soit qu'elle comprenne deux chambres à coucher, ouvrant sur un salon commun. L'occupant peut meubler son appartement à sa guise. J'ai vu des chambres qui avaient l'air de vrais boudoirs, des salons où rien

ne manquait de ce qui peut donner le confort et flatter l'œil. Il y avait piano, fauteuils splendides, objets d'arts, tels que peintures, bronzes, bibelots, etc. Les étudiants ont toute permission de recevoir chez eux. Assez souvent, ces salons s'ouvrent à des réceptions intimes auxquelles sont conviées des personnes de la haute société, dames et messieurs. Un soir de février dernier, j'ai assisté à l'une de ces réceptions, où l'aristocratie de Providence comptait ses meilleurs représentants. Il y eut chant, musique; la conversation roula sur des sujets distingués. Un goût fut servi, à la préparation duquel avaient contribué les hôtes et leurs invités. C'était cordial et charmant. La vie sociale commence donc, pour les élèves, dès les années de l'Université. Ils y ont, chacun leur petit "home" où ils sont parfaitement libres de recevoir leurs amis. Et nous ne croyons pas que ce soit un inconvénient. Bien au contraire. La jeunesse étudiante, aux Etats-Unis, n'a rien de "la bohème". Et je me demande précisément si les relations de société, que l'on continue d'avoir, tout comme si on était au sein de sa famille, ne sont pas pour beaucoup dans la bonne tenue évidente, que j'ai remarquée.

Les étudiants vivent par petits groupes, par petits cercles, assez impénétrables l'un à l'autre. Certes, les rapports nécessaires qu'ils doivent avoir avec tous sont empreints d'une politesse et d'une correction parfaites, et aussi d'une grande loyauté. Mais il n'y a rien de véritable intimité qu'à l'intérieur de ces "familles d'esprits" constituées par une sympathie mutuelle et des goûts qui s'harmonisent.

A PROPOS DE L'AMERICANA

En juillet dernier, la ville de Québec célébrait le troisième centenaire de sa fondation par Samvel Champlain de Brovage. Or, l'on sait les inappréciables documents concernant Québec même, et le Canada en général, que renferme celle des bibliothèques de l'Université Brown qui s'appelle Americana.

Ces documents, — manuscrits de Champlain, ouvrages de Jacques Cartier, cartes de Joliet, diplômes royaux, etc., etc., — les autorités de l'Americana ne pouvaient s'en départir, même pour un temps, ni les envoyer figurer dans les vieilles cités canadiennes, où ils eussent certainement constitué l'une des grandes "attractions" du tri-centenaire.

Cependant, afin d'atténuer, dans la mesure du possible, la portée du refus qu'il avait dû opposer aux organisateurs de ces fêtes de leur confier temporairement ses trésors, la bibliothèque, M. George Parker Winship eut l'heureuse idée d'en faire une exposition complète, dans la grande salle de l'Americana. La nouvelle en fut communiquée aux journaux.

De sorte que, pendant plusieurs semaines, le public a pu défilier devant ces souvenirs infiniment précieux, qui rappellent les efforts de la France, en particulier, pour ouvrir le Canada et tout le nord de l'Amérique à la civilisation européenne.

M. George Parker Winship a donné à une preuve de bon vouloir dont tout le Canada français doit lui savoir gré.

OCCASION UNIQUE
POUR VISITER
NEW-YORK
Aller et Retour
\$13.00
TRAIN SPECIAL à 3:00 p. m.
Samedi, le 20 Octobre

WAGONS-LITS, VOITURES DE PREMIERE CLASSE et WAGON-RESTAURANT
Billets bons aussi sur tous les TRAINS REGULIERS le même jour.

Le seul ligne donnant un service direct entre QUEBEC et NEW-YORK sans changement de convoi.
Retour jusqu'à LUNDI, 8 Novembre 1909 inclusivement.

Pour renseignements généraux, s'adresser à 39, rue St-Jean, coin de la Côte du Palais, Québec.
JULES HONE, Jr.

Agence générale de lignes entre les ports du Canada, des Etats-Unis et de l'Europe, de la Méditerranée, et aussi les Bermudes, Cuba, la Jamaïque, la Floride, etc.

CANADA, Province de Québec, District de Québec, Cour Supérieure No. 2143

DAME MARIE LOUISE CHABOT, de la paroisse de St-Louis de Lotbinière, épouse commune en biens de Léger PEPIN, du même lieu, dument autorisée à ester en justice, Demanderesse, vs LÉGER PEPIN, de la paroisse de St-Louis de Lotbinière, Défendeur.

Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause le 21 septembre 1909.
Québec, 13 octobre 1909.
ALBERT LEMAY, Procureur de la Demanderesse.

Etes-vous un buveur

Pour voter sagement, entendez-vous, si vous ne buvez pas d'eau, peut-être devriez-vous le faire. C'est l'affaire de votre santé, après tout. Mais ne prenez pas de temps à autre, un régime d'eau médicinale. Non pas purgative, compréhensible dans les cas de rhumatisme, d'indigestion et de dyspepsie.

Claire Fontaine

Voilà une eau de cette espèce. Beaucoup de personnes la reconnaissent comme la meilleure. De fait elle est deux fois plus agissante que nombre de grandes eaux en renom dans le monde, et elle coûte beaucoup moins; deux excellentes raisons pour lui donner la préférence.

Deux fois plus agissante. Bien gros mot, direz-vous! Eh bien, nous nous en rapportons à votre jugement. Essayez-la et voyez.

Soyez juge et jury tout à la fois; nous ne demandons que Justice et ne craignons pas le verdict.

Cette eau est tirée de notre puits artésien, juste sur notre propriété; elle vient d'une profondeur de 271 pieds en plein roc.

M. Timmons & Son, QUEBEC P. Q.

Seuls Propriétaires

PROTEAU & CARIGNAN

BRASSEURS
.: Bière et Porter .:
DE PREMIERE QUALITE
263-271, rue Saint-Paul, QUEBEC
TELEPHONE 853.

Fondée en 1876 Téléphone 2224

Charles Vezina

Entrepreneur
Electricien, Plombier, Ferblantier, Gazier et Couvreur

Posage d'appareils de chauffage à air chaude, à la vapeur et à l'eau chaude, appareils de plomberie les plus modernes et hygiéniques. Fourniture et installation d'éclairage électrique et au gaz. Assortiment complet d'appareils de plomberie et fixtures électriques, poêles de cuisine les plus améliorés.

PRIX TRES MODERES
117-119 DU PONT, QUEBEC. ATELIER, 124 DU ROI

QUEBEC RAILWAY LIGHT & POWER CO.
Horaires Automne et Hiver 1909-1910
Le et après LUNDI le 20 SEPTEMBRE 1909, les trains circuleront comme suit :

Entre Québec et les Chutes Montmorency.

LA SEMAINE
Départ de Québec pour les Chutes Montmorency, toutes les heures de 6.00 a.m. à 12.00 (midi), toutes les 30 minutes de 1.00 p.m. à 7 p.m., toutes les heures de 8.00 p.m. à 11.00 p.m., et trains additionnels à 5.30, 6.30, 7.30, 8.30 a.m. et 6.15 p.m.

CARTES D'AFFAIRES

Résidence: 5 Collins Tél. 1001

LIONEL CANNON

NOTAIRE
Bloc Banque d'Hochebourg
136, rue St-Pierre, - QUEBEC

Dr. L. J. Montreuil
Ex-Elève des Hôpitaux de Paris et Berlin
Spécialité: Maladies des Yeux, Nez, Gorge et Oïdies.
No. 91 RUE ST-JEAN
Heures de consultation: A.M. 10 à 12 heures P.M. 1 à 4, et 7 à 8 heures.
Tél. 1539

Dr J. Eudore Parent

Ex-Elève des Hôpitaux de Paris
Ex-interne de la Charité de Lyon

Vu la suspension partielle des travaux du Transcontinental pendant l'hiver, le Dr J. Eudore Parent fait savoir à ses clients qu'il se tiendra en permanence à Québec.

Outre la médecine générale, le Dr Parent traite spécialement les maladies nerveuses et mentales, Neurasthénie, Epilepsie, Hystérie, etc.

BUREAU: 17 RUE ST-JEAN
TELEPHONE 3144

PETER FRENCH

AVOCAT
139, rue St-Pierre, - Québec.
Victoria Chambers. Tél. 727

JEAN DROLET

BOUCHER DE LARD ET DE BOEUF . . .
No. 41, Marché Champlain
QUEBEC.

Lard frais et salé, Bœuf frais et salé, Jambon, Saucisson, Graisse, Beurre, Œufs, Viandes bûchées, etc.

A. EVERELL, EDW. A. EVANS, Surlintendant. Gérant général.

E. ROUMILHAC

— 48 ET 50 —

Cote du Palais, QUEBEC

NECOCIANT EN

Vins, Spiritueux,
 Conserves alimentaires, etc.
 Portos et Sherries,
 Eaux-de-Vies de Cognac,
 Scotch Whiskies et Genièvres, Rhums, etc., etc.
 Petits pois français, - Haricots verts français,
 Flageolets, Macédoine de Légumes,
 Champignons, etc., etc.

TELEPHONE 1146

TAPISSERIES

Et décorations murales de tout genre - - -

Le public est invité à venir voir la variété extraordinaire de notre assortiment qui n'est surpassé par personne

Marier & Tremblay

PEINTRES-DECORATEURS ET DOREURS
Coin des rues Desfossés et du Pont, QUEBEC



Garanti par le Gouvernement Canadien

FABRIQUE PAR E. W. PARKER
DISTILLATEUR - - MONTREAL

Parker's STANDARD Whisky Blanc

LE PLUS PUR ET LE MOINS COLORE DES SPIRITUEUX .

GILLESPIES & CO., Seuls agents

Il a passé deux ans en entrepot

Archer & Co.

MARCHAND DE

BOIS et CHARBON

138-140, rue St-André

Téléphone 646

Téléphone No. 32

BOSWELL & BROTHER LTD.

Bière et Porter

90-118, RUE SAINT-VALLIER, :: QUEBEC

GURNEY, MASSEY Cie L^{tee}

MANUFACTURIERS

Fournaises et Poeles

387, RUE ST-PAUL

Montréal

LONDON DIRECTORY

(ANNUAIRE)

MET les négociants du monde entier en communication directe avec les Manufacturiers et marchands anglais

en tous genres de Commerce. Outre que c'est un guide commercial complet pour Londres et ses faubourgs, l'Annuaire contient des listes de:

Marchands exportateurs,

indiquant les marchandises qu'ils exportent et les marchés coloniaux ou étrangers qu'ils desservent : les

Lignes de paquebots

classées par ports de destination, et les dates approximatives de partance ; ainsi que des notices de

Commerce de province

donnant l'adresse des principales manufactures et maisons de commerce, dans les principales villes de province et les centres industriels du Royaume-Uni.

Un exemplaire de l'édition courante sera expédiée, franc de port, sur réception d'un mandat-poste de 20 shillings.

Les marchands en quête d'agences peuvent y faire insérer leurs cartes de commerce moyennant £1, ou des réclames plus étendues à partir de £3.

THE LONDON DIRECTORY Co., Ltd., 25 Abchurch Lane, London, E.C.

"In Old Quebec, and Other Sketches"

OUVRAGE ILLUSTRÉ

PAR BYRON NICHOLSON

AUTEUR du "CANADIEN FRANÇAIS" En librairie. On peut aussi se le procurer en s'adressant Boite-poste 338, Québec.

"J'ai lu avec grand plaisir l'ouvrage de M. Nicholson, "In Old Quebec" qui prouve une fois de plus son grand amour de notre chère et belle province, l'impartialité avec laquelle il l'étudie et l'idée qu'il a acquise d'elle et de ses habitants."

O.-E. MATHIEU, FRAIS, Université Laval, Québec

LA RÉGION DU LAC ST-JEAN CANADA

20,000,000 acres d'excellentes terres à blé à 20° L'ACRE

UN PAYS ABONDANT EN BON BOIS ET EN EXCELLENTE EAU A 190 MILLES

Seulement d'un des plus beaux ports de mer de l'Amérique

UN PAYS POUR LES INDUSTRIES DE TOUTES SORTES

REMPII DE POUVOIRS D'EAU

BEAU CLIMAT et COMMUNICATIONS FACILES

POUR RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER RENE DUPONT, AGENT DE CESSIONS, 110, RUE ST-JEAN, QUÉBEC

LOTS A BATIR ET MAISONS A VENDRE

ARGENT A PRETER

ALEX. HARDY, Courtier d'Immobilier

Bâtisse Banque Hochelaga, - QUEBEC. PHONE 634.

Ouvrage d'Actualité

LA PRISE DE QUEBEC

TRADUIT DES ŒUVRES DE FRANCIS PARKMAN

— PAR — ULRIC BARTHE

Un beau volume, avec illustrations de prix

En librairie : Broché \$1

CHAMPLAIN

TABAC a FUMER ET CHIQUER

CONSERVEZ LES COUPONS

ROCK CITY TABACCO CO LTD QUEBEC

Feuilleton littéraire de la VIGIE

JOURNAL

— DU —

Marquis de Montcalm

Durant ses campagnes en Canada

No. 96 de 1756 à 1759

Cinq bataillons de nos troupes de terre, deux mille hommes; les milices de Montréal et Trois-Rivières avec les troupes de la Marine, cinq mille hommes; sauvages, environ deux cents. Le gouvernement de Québec fournira peut-être trois mille hommes, mais nous n'avons encore rien de cette partie. Où pourroit-elle être mieux et plus utilement employée qu'ici? On s'occupe d'une branche et le tronc est prêt à périr. La consommation est cependant portée à onze mille cinq cents rations par jour. Votre soif ne sera jamais satisfaite, sangues cruelles qui semblent chercher tous les moyens d'accélérer la perte d'un pays que nous essayons de défendre avec tant de succès et de travaux! On demande des gouvernements des Trois-Rivières et de Montréal, un supplément de douze cents hommes. Viendra-t-il et viendra-t-il à temps? Les canonniers et ouvriers que j'oubliais, sont au nombre de trois cents. Les troupes de terre fournissent mille travailleurs, et la colonie quatorze cents. Le vent de nord-est constant.

M. le marquis de Montcalm prend toutes les mesures possibles pour tirer le meilleur parti de notre situation et ne néglige pas d'assurer des subsistances à sa petite armée, en cas qu'elle fût repoussée. Il a soixante mille rations de biscuits à Saint-Augustin, de bœufs à Batisseau et des fours établis à Jacques-Cartier.

Les navires du munitionnaire, qu'on fait remonter aux Trois-Rivières, serviront de magasin. La *Toison-d'Or*, navire arrivé en brûlot, a failli oc-

casionner de grands accidents, à huit heures du matin. L'inattention des gens qui le préparoient en a été la cause, puisque la chaloupe, où l'on chauffait le brai, étoit attachée et collée au navire. Le feu a pris à cette chaloupe et fut dans l'instant communiqué au vaisseau, qui, comme la mer baissoit, a suivi le courant et a passé très près, jusqu'à toucher même d'autres vaisseaux en rade; heureusement qu'il n'étoit pas chargé de ses artifices. Il a péri cinq hommes de son équipage.

9 juin 1759.

Courrier de MM. Aubert et des Plaines. Huit bâtiments au pied de la Traverse. M. le marquis de Montcalm a proposé à M. le marquis de Vaudreuil d'envoyer M. de Courtemanche à l'Île-d'Orléans, et M. de Repentigny à Saint-Joachim, afin d'avoir des postes avancés qui donnassent des nouvelles de l'ennemi. Des canots sont destinés à couper, s'il est possible, les balises que les ennemis auroient fixées pendant le jour.

Ces années passées et cet hiver, on prétendoit ici que les Anglois n'oseroient tenter de remonter le fleuve; on ne vouloit que du canon pour se défendre. Aujourd'hui, M. Mercier paroit fort convaincu que l'ennemi viendra; il craint pour la Basse-Ville, pour laquelle il n'avoit jamais eu d'inquiétude et demande à cor et à cri de la mousqueterie. Il n'y a que le chapitre de la cupidité et des voies odieuses de la satisfaire sur lesquelles on ne voit point de conversion. Le jugement commence à revenir à d'autres égards; mais il a bien tard. En général, on gémit de n'avoir pas suivi les avis des généraux des troupes de terre. A chaque instant, une occasion nouvelle fait naître ce remord; les ennemis auroient trouvé des obstacles à l'Île-aux-Coudres et à la Traverse et ne seroient pas venus avec autant de sécurité si on les avoit suivis.

Pendant le temps que durera l'expédition, il seroit à souhaiter que cette incorporation jetât parmi ce peuple quelques semences de discipline et des autres vertus militaires. Les travaux de la plage de Beauport, vont assez bien; ceux de la plage ne vont pas tout-à-fait de même. Il est plus aisé de construire à neuf que de réparer du vieux et du maientendu dans le principe. Monsieur l'ingénieur s'est plaint aujourd'hui, sur les états de distribution qu'il avoit à la main, qu'il auroit été pris treize mille cinq cent soixante-quatorze rations de vivres. M. le marquis de Montcalm a sur-le-champ pris des mesures pour découvrir d'où pouvoit naître un excédant si extraordinaire. Quelque juste que soit son coup d'œil, je doute qu'il voie clair dans une eau qu'on s'attache à troubler. Quelles conséquences entraîne un tel abus!

M. de Courtemanche est parti avec cinq cents Canadiens ou sauvages pour l'Île-d'Orléans. Les habitants de cette île demandent à l'aller défendre; proportion acceptable; ce sont leurs foyers, leurs champs ensemencés qu'ils auront à protéger; leurs femmes et leurs enfants en sont dehors; autant de raisons pour les y envoyer. M. de Repentigny est allé à Saint-Joachim avec deux cents hommes. Trois soldats se sont empoisonnés avec une plante fort ressemblante à la carotte et qu'on appelle carotte à Moreau, du nom de celui qui en fit le premier la malheureuse expérience. M. de Beaubassin arrive avec quelques sauvages qui ne croient pas que les ennemis tentent de pénétrer par la rivière Saint-Jean.

Arrivée du P. Germain, jésuite de réputation, avec soixante-dix sauvages d'En-Haut; mais cela mérite confirmation. Un sauvage abénaquis tué par une sentinelle; les sauvages ont assez bien pris ce malheur où la sentinelle n'avoit aucun tort.

Mémoire remis par M. le marquis de Montcalm à Monsieur l'intendant pour les crochets, échelles, etc., pour en cas d'incendie, mettre les toitures à bas, des seaux, deux barriques pleines dans chaque maison et des charretiers pour le transport. On a enfin décidé sur la moins mauvaise façon de retrancher la coupure qui séparera la Haute de la Basse-Ville; M. le marquis de Vaudreuil a pris la peine de s'y transporter pour en décider.

On a été obligé de communiquer à M. le marquis de Montcalm le marché original avec le munitionnaire, en quarante-deux articles, pièce mystérieuse et secrète, inconnue à tout le monde, hors les intéressés. Le sieur Querdisien, commissaire, ne le connoit pas. Quelle pièce! M. de Vauquelin, commandant de la rade, officier estimé et indiqué par le ministre, se plaint du froid de M. le marquis de Vaudreuil qui écoute tout le monde et laisse dire et ordonner à Cadet qui dit: Ma flotte, mes navires,

mes capitaines, et qu'on a laissé emporter aux bâtiments qui vont sur les derrières soixante pièces de canon de 12, tandis qu'on en manque. M. le marquis de Montcalm a demandé une revue, armement et disposition des milices de la ville; on a répondu: A dimanche; secondement, de nommer aux emplois vacants des officiers de ces milices dont les compagnies n'ont point accordé (*sic*). On a reconnu les gués à retrancher le long de la rivière Saint-Charles.

Du 11 juin 1759.

Les brûlots commencent à passer à l'Anse-des-Mères. L'accident arrivé à la *Toison-d'Or* fait prendre des précautions pour en prévenir de pareils. On en espère beaucoup, et il est bien à souhaiter que nos espérances ne soient pas trompées. On ne peut trop louer le zèle de nos officiers marins. On a décidé trois ponts sur la rivière Saint-Charles. Si nous ne manquions pas d'outils, de bois et de tant d'autres choses nécessaires, on emploieroit plus de travailleurs. Les dépenses n'en ont pas été moins exorbitantes l'année passée. M. de Beaubassin a annoncé quatre sauvages; voilà des secours, cela! Ce qu'il y a de plus singulier c'est que M. le mar-

quis de Vaudreuil l'a envoyé au Long-Sault dans l'opinion d'en trouver. Il devoit y attendre des ordres de M. de Boishébert, dont il n'a pas ouï parler depuis le 28 avril. Le dit Boishébert, sujet médiocre, lettré, vanté, n'a jamais rien fait que le commerce qui lui a valu trois à quatre cent mille livres, mais point la guerre, et Beaubassin convient que son voyage n'a été et ne pouvoit être d'aucune utilité.

M. de Léry nous apprend que la flotte ennemie a augmenté d'un gros vaisseau, d'une frégate et d'un petit navire; on en compte trente-deux depuis le Bic jusqu'au Cap-Tourmente.

La cavalerie se forme. Les difficultés augmentent ainsi que les dépenses et pourroit bien ne pas produire des effets équivalents. M. le marquis de Montcalm a demandé par un *Mémoire*, manière dont il constate toutes ses démarches, qu'il fût ordonné d'arrêter tous les coureurs, vagabonds, etc., pour prévenir la désertion et arrêter les espions.

(A suivre)

Québec et l'hon. M. Brodeur

L'honorable ministre de la Marine et des Pêcheries était en tournée d'inspection du fleuve hier, et n'a fait que passer à Québec, juste assez pour connaître le sentiment dominant chez nous, et dont M. George Parent, député de Montmorency, s'est fait l'éloquent et véridique interprète.

Naturellement, le ministre a répondu que c'était la faute de Québec, si nous n'avions ni ateliers, ni ouvriers, etc.

M. Ernest Roy, député de Dorchester, et M. G.-A. Vandry, président de la Chambre de commerce, ont parlé dans la même note que M. Parent.

Nous ferons des commentaires la semaine prochaine.

Confiance vs Méfiance

La fièvre de vente de terrains qui règne en ce moment à Québec est un heureux signe des temps.

Les compagnies ou syndicats criant : "Terrains à vendre" se multiplient à vue d'œil. Tous les dimanches, des automobiles, des omnibus sont mis à la disposition des clients pour leur faire visiter les terrains de banlieue, du côté de Ste-Foye en particulier.

Cette poussée centrifuge est de bon augure.

La propriété a tellement monté en valeur en ville qu'il faut se jeter sur la banlieue.

Pareil mouvement avait commencé à se produire il y a quelques années. Le désastre du Pont avait produit un brusque arrêt, mais aujourd'hui le courant ascendant a repris de plus belle.

Cela veut dire que la confiance s'est rétablie, et que l'avenir a repris ses teintes brillantes. On sent, si on ne le voit pas encore bien distinctement, qu'il y a quelque chose de bon à l'horizon.

On a souvent dit que ce qui faisait le plus défaut à Québec, c'est la confiance en soi-même, et qu'en général les étrangers sont plus enthousiastes que les Québécois eux-mêmes sur les perspectives de leur ville.

Que serait-ce donc si, au lieu de fâtonner et de marchander misérablement, l'autorité municipale avait tout de suite accepté l'offre du Transcontinental? Les travaux seraient en marche depuis plusieurs mois, et l'on aurait gagné un temps précieux, qui ne se retrouvera plus.

Comme nous le disions l'autre jour, le temps de la vieille routine est passé. Au lieu de se méfier de tout ce qui se présente, de se mettre en travers de tout ce qui sent la nouveauté, on ferait mieux de regarder l'avenir en face et de se mêler franchement à la poussée en avant.

Que la confiance remplace la défiance et tout ira bien.

SIMPLE AVEU

Jules Romain—un masque encore celui-là—écrit dans la Vérité au sujet de l'incident de la Nouvelle France:

"Ces étranges catholiques ont cru flâner un scandale et ils se sont mis à aboyer de toute leur force contre la Nouvelle France. Cet incident rappelle celui survenu lors de la publication du livre de Mgr Fèvre.

La Nouvelle France, d'après nos informations, aurait simplement, tout comme l'auteur de la "Vie de J.-P. Tardivel," reçu quelque blâme au sujet de certaines pages jugées blessantes et inopportunes.

On se souvient avec quelle rage les écrivains et les collaborateurs de tout acabit hospitalisés par la presse rouge crièrent en chœur que le livre de Mgr Fèvre avait été bel et bien condamné.

été "interdite"; c'est seulement la Vérité qui l'est, devant la noire méchanceté des gens "sans scrupules ni conscience" qui ont blâmé son confrère. Car en effet, c'est tout au plus si la Nouvelle France a reçu un tout petit, tout petit blâme, rien de plus après tout que Mgr Fèvre, qui pour avoir outragé la mémoire du cardinal Taschereau et les principes de l'Université Laval, a été tout "simplement" cité à l'ordre du jour en séance solennelle des facultés de l'Université, et du haut de la chaire de la Basilique par l'autorité diocésaine. Rien que cela!

Ne pas confondre censure avec blâme, et Vérité avec sincérité. A l'avenir, avec des pseudonymes comme Jules Romain, on fera bien d'apporter son dictionnaire des synonymes.

Mais à propos, qu'est donc devenu l'archange Raphaël Gervais? A-t-il perdu toutes ses plumes, qu'il ne correspond plus avec Alcipe?

P.S.—Nous constatons aujourd'hui, 23 octobre, que la livraison mensuelle de la Nouvelle-France, due le 15 du mois, est encore introuvable dans les dépôts et librairies.

L'Ecole technique de Québec

M. Simoneau, de la maison Simoneau & Dion, de Sherbrooke, les entrepreneurs chargés de la construction de l'Ecole Technique, est arrivé mardi à Québec, accompagné de son comptable M. Arthur Dugal, l'un de nos jeunes concitoyens.

Il s'est immédiatement mis à l'œuvre, et en une couple de jours avait déjà fait lever la terre des profondes tranchées nécessaires pour les fondations du vaste édifice, qui aura 250 pieds de longueur, et qui s'élèvera bientôt sur un terrain vacant au côté ouest du Boulevard Langelier, près de l'Hôpital Général.

A en juger par les débuts, les travaux vont marcher rondement.

SUR LE TRANS-CONTINENTAL

Les rapports officiels de la Commission du Transcontinental viennent d'être rendus publics, et les travaux gigantesques accomplis, ou en cours, sont bien propres à nous réjouir.

Dans deux ans, cet immense chemin de fer, qui révolutionnera notre histoire commerciale et colonisatrice, mettra le Canada sur un pied de supériorité entre tous les pays de la terre.

Entrevoiant le parachèvement de l'œuvre de sir Wilfrid, nous ne pouvons rester indifférents, et c'est un concert de louanges que nous devons adresser à ce gouvernement idéal, pour tous ses bienfaits. A ce tribut de louanges et de reconnaissance, il convient encore d'ajouter les noms des hommes qui ont su administrer la commission du Transcontinental avec autant de tact que d'habileté.

Leur tâche était souvent difficile, tant il y avait d'intérêts en conflit, cependant ils ont rempli leurs devoirs avec justice et équité.

L'hon. M. Parent, qui est le président de la Commission, avait la charge la plus lourde. Il devait non seulement se tenir en rapport constant avec tous les détails de la construction, il avait aussi à surveiller le travail des entrepreneurs, à relever leurs griefs, à rendre compte au gouvernement, à ses collègues de la répartition et du progrès des travaux, il avait surtout à exercer le patronage d'une manière juste, pour ne pas s'attirer les reproches des libéraux et des conservateurs.

Dans toutes ces missions, l'hon. M. Parent a su capter l'estime et la considération générale. Pour se servir de l'expression anglaise, disons qu'il était "the right man in the right place".

Si l'on examine les rapports de cette commission, on est surpris que ce chemin de fer ne coûte pas plus cher.

Sans doute, celui qui n'a aucune idée de la construction d'une voie ferrée peut pousser des cris de paon, en entendant parler de tant de millions; mais pour ceux qui savent que l'expropriation des terres coûte presque autant que la construction, ils seront plu-

tôt surpris que le Transcontinental ne revienne pas à un prix supérieur à celui qui est aujourd'hui connu.

On sait que tous les travaux sont faits en vue d'une sécurité parfaite. Cette voie ferrée servira de modèle à celles que les autres pays construiront dans l'avenir. Tous les matériaux employés sont de première qualité, les ponts jetés sur les rivières sont en fer, les piles en béton supérieur que ni les intempéries, ni le temps ne pourront ébranler. Le ballastage est bien proportionné, les traverses en cèdre ont été examinées les unes après les autres et posées d'une manière parfaite, enfin tout ce qui entre dans la construction a été choisi à toute épreuve.

Les entrepreneurs de leur côté ont démontré, par leur travail, qu'ils avaient la compétence voulue, et ont suivi à la lettre les instructions données par les ingénieurs.

Ces derniers à leur tour ont travaillé ferme, ils ont exigé des entrepreneurs l'exécution des plans sagement conçus. Ils ont rendu eux-mêmes justice à leurs subalternes, et ceux-là qui se posaient en bourgeois vis-à-vis de leurs employés ont été remerciés de leurs services.

Ce que beaucoup de journaux oublient de mentionner, c'est que plusieurs centaines de nos jeunes gens, ayant commencé à travailler comme simples jalonneurs, sont devenus grâce à leur travail et à l'expérience acquise sur le terrain, des ingénieurs compétents; beaucoup même, s'étant présentés dans nos écoles techniques, ont décroché leur diplôme supérieur.

Un mot pour les infortunés qui ont perdu la vie ou la santé dans l'accomplissement de leurs rudes devoirs. Les employés du Transcontinental qui ont vécu dans les régions lointaines traversées par la ligne, du côté de la Têque, disent que là-bas il n'y a pas de nationalités; c'est plutôt une famille, la grande famille du Transcontinental. Italiens, Suédois, Écossais, tous quels qu'ils soient, deviennent vite membres de cette parenté née de la cohabitation et de la communauté d'intérêt.

Un mot aussi pour les disparus. Beaucoup sont morts victimes de leur devoir, mais beaucoup plus victimes de leur négligence. Un témoin oculaire nous écrit:

"J'ai toujours devant les yeux le spectacle horrible de la mort de huit pauvres Suédois, qui n'ayant pas voulu écouter les instructions de leurs contremaîtres, avaient creusé une excavation dans la terre pour la débouler dans un ravin.

Ils étaient à vingt pieds sous terre, quand un éboulement prématuré se produisit. Les malheureux furent enterrés vivants, sans qu'aucune puissance humaine pût venir à leur secours.

Lorsque les travaux du déblaiement furent achevés, on ne retrouva que des cadavres enlaçés dans la mort.

La négligence de ces ouvriers est souvent impardonnable, ils se servent souvent d'un livre de dynamite pour faire sauter un bloc de pierre, quand un simple bâton suffirait.

Combien de fois, moi-même, j'échappai miraculeusement à une mort horrible! S'il m'était permis de formuler un désir, je dirais que la nomination d'un inspecteur pour ces travaux dangereux s'impose.

Cet inspecteur aurait pour mission d'inspecter les travaux qui offrent quelque danger, et ses instructions devraient être suivies à la lettre."

Les plus brillantes, les plus fécondes époques du parlementarisme anglais sont celles où Droite et Gauche se valaient au point de vue du travail, de la dignité, du respect mutuel et des grandes aspirations.

Les programmes politiques étaient différents, mais tous tendaient aux mêmes deux objectifs généraux: la prospérité à l'intérieur et la sécurité à l'extérieur.

Du choc des deux camps et de leurs idées jaillissait le projet heureux, ou la mesure perfectionnée, ou tout au moins la bonne moyenne.

Il est donc urgent que le parti conservateur fédéral revienne aux traditions parlementaires et extra-parlementaires d'autrefois.

C'est urgent pour le pays, car il faut qu'il y ait une Opposition, et le pays a droit de l'avoir bonne et possible.

Nous ne sommes plus un petit pays négligeable dans les supplications mondiales. Nous sommes une nation; notre importance va continuer de prendre une extension pour ainsi dire inconnue dans l'histoire.

Il faut que l'Opposition grandisse, s'élève avec le pays, comme le parti gouvernemental l'a fait lui-même jusqu'ici.

RÉORGANISATION CONSERVATRICE

Quelques considérations patriotiques sur le sujet

(Du Bulletin de Montréal)

M. Borden, qui n'avait dit que des riens à Montréal, a dit quelque chose à Halifax.

Il a approuvé la politique de défense militaire de sir Wilfrid, ce qui met nos conservateurs bascanadiens en singulière posture. Mais ce n'est pas de cela que je veux parler.

Il a promis de convoquer, en 1910, une convention pour réorganiser son parti.

Nous avons toujours prétendu que les conservateurs fédéraux, autant que ceux de notre province, étaient en pleine anarchie. Des organes le niaient; d'autres se taisaient; d'autres encore s'admettaient—le Canadien, par exemple. Le chef Borden vient de nous donner raison.

Nous ne nous arrêtons pas à établir que le même M. Borden aurait préféré ne pas convoquer une convention; qu'il a eu la main forcée; qu'il n'avait pas d'autre alternative que de se soumettre ou de se démettre.

Nous dirons seulement ceci, et nous y avons droit, car le pays tout entier paye pour avoir une opposition—partie intégrante des institutions parlementaires—et nous payons M. Borden pour tenir son rôle efficacement.

Nous dirons donc ceci: réorganiser un parti, c'est lui donner un chef dont l'autorité est reconnue, puis c'est adopter un programme sérieux.

Le gouvernement n'a pas la prétention ni l'obligation de détenir le monopole des meilleures idées politiques. Il a le droit de compter sur la coopération d'une Opposition studieuse, sérieuse, d'esprit large et productif.

Depuis quelques années, nous n'avons pas eu, à Ottawa, de l'oppositionnisme dans le sens fécond et noble; nous n'avons eu que de l'obstructionnisme de bas étage.

Le parti qui a agi ainsi s'est mal servi lui-même, tout en acceptant du pays un paiement qu'il n'avait pas gagné.

Si M. Borden et ses lieutenants le comprennent enfin, et si c'est pour cela qu'ils convoquent une convention, nous y applaudirons tous.

Sinon, c'est-à-dire s'il doit sortir de la prochaine convention un chef encore discuté et un programme de pacotille, eh bien! il faudra de la part du gouvernement des efforts et une énergie encore plus considérables pour maintenir les institutions parlementaires au niveau de décence, car il sera à jamais seul à la tâche.

Les lecteurs du Bulletin savent que nous croyons aux partis politiques bien tranchés, bien autonomes, bien énergiques, tant à la Droite qu'à la Gauche.

Sous prétexte d'indépendance, des gens désorganisent les partis, et ces gens ont un motif; ne pouvant être grand-chose dans des partis bien constitués, ils comptent sur les tiraillements, les divisions et les subdivisions pour primer ou valoir un peu.

Des journaux conservateurs, le Canadien, par exemple, sont aussi pour les partis bien tranchés. Le Canadien, visant on non M. Bourassa et M. Maclean, disait il y a deux semaines:

"Un donne aussi en français le nom de parti au groupe de ceux qui s'attachent à un homme et le suivent quand même; mais ce n'est pas là un parti politique. Il est évident que, dans ce dernier cas, le parti est condamnable parce qu'il n'a pas pour but le bien public."

On ne saurait mieux parler, et ce fut toujours notre façon de voir.

Le gouvernement qui a devant lui une forte, intelligente et digne Opposition, s'en sent à la fois flatté et aiguillonné.

Les plus brillantes, les plus fécondes époques du parlementarisme anglais sont celles où Droite et Gauche se valaient au point de vue du travail, de la dignité, du respect mutuel et des grandes aspirations.

RESULTAT DU CONCOURS DE POINTS OFFERT PAR LA MAISON P. T. LEGARE - - - QUEBEC. Nous, soussignés, ayant accepté la charge de juges dans le présent concours de points offert par la Maison P. T. LEGARE de Québec, lequel a pris fin le 21 Octobre 1909, 6 h. P. M., déclarons qu'après avoir ballotté suivant les conditions de l'annonce, les réponses dans une même boîte, le premier coupon retiré contenant la bonne réponse, fut celui de: M. LORENZO MICHAUD, L'ISLET, Co. L'ISLET. anquel nous avons accordé LE PREMIER PRIX offert dans ce concours, c'est-à-dire LE MAGNIFIQUE PIANO AUTOMATIQUE NEW SCALE WILLIAMS, Valeur \$750.00. La liste des autres gagnants étant un peu longue à énumérer ici, chacun des heureux concurrents sera immédiatement avisé par maille. Le nombre exact des points était: 2766. L'Honorable C. E. DUBORD, C. L. MM. ANTONIN GALIPAULT, M. P. P. ARTHUR DROLET, Marchand. C'est avec plaisir que nous remercions toutes les personnes qui ont pris part à notre grand concours de publicité fait à l'occasion de l'ouverture de notre nouveau magasin et tout spécialement de l'extension de notre Département de PIANOS ET HARMONIUMS. Le surplus d'espace maintenant à notre disposition nous permettra de procurer à notre clientèle un assortiment varié et complet des plus nouveaux styles d'instruments de musique et tout particulièrement de L'excellente Marque de Pianos "NEW SCALE WILLIAMS" reconnue comme étant absolument la dernière création de l'art musical. P. T. Legaré QUÉBEC MANUFACTURIER & NÉGOCIANT 273 A 287, RUE ST PAUL - 32 A 38 RUE ST VALIER...

ment du parti conservateur et de ses méthodes, et pourquoi le projet d'une convention n'est pas fait pour nous déplaire.

Et c'est aussi comme citoyen que nous pouvons nous permettre de dire aux conservateurs rassés et de bonne volonté:

Dès ce jour, travaillez à faire de cette convention un creuset d'où sortiront un vrai chef et un bon programme. Mettez en face de sir Wilfrid, un champion digne de lui. Si M. Borden est bien l'homme voulu et si les circonstances ou les envieux ont seuls été la cause de sa médiocrité, eh, bien! débarrassez-le des "impediments" de quelque nature qu'ils soient, et laissez-le donner la mesure de sa force. S'il est foncièrement incapable, éliminez-le.

Et quand vous aurez le vrai chef, il y a mille à parier que le programme utile et suffisant viendra facilement.

Ah! il ne faut pas attendre pour se donner un programme sérieux que l'on ait des idées supérieures... Apportez votre quoter-part, travaillez sérieusement, cherchez avec l'intention de trouver—c'est là tout ce que le pays vous demande et il a droit de le demander, de l'exiger.

Car l'Opposition est la servante du peuple; elle reçoit mandat et salaire de lui. Et il a droit en retour, à autre chose qu'à des exploits de "ward-politicians", à des perpétuelles chasses à la petite bête, à l'obstruction systématique, aux chantages et aux calembredaines.

Notre excellent ami M. Byron Nicholson a été récemment nommé greffier en chef et secrétaire des comités du Sénat.

Un mot seulement aujourd'hui pour le féliciter.

Nous en reparlerons.

FUNERAILLES IMPOSANTES (De l'"Etoile" de Lowell) Les funérailles de Mme Edouard O'Heir, née Georgianna Borne, ont eu lieu à 9.30 h. ce matin, à l'église St-Pierre, rue Gorham, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis.

Les porteurs étaient les quatre fils de la défunte: MM. Albert, Octavian, Oswald, et Hector O'Heir.

Le révé. George W. Mullin a officié.

Le chœur a rendu la messe des morts en plain-chant, Mme Joséphine McKennedy à l'orgue. A l'offertoire, Mlle Mary Whately a chanté "O Meritum Passionis"; M. James Donnelly a rendu un "Pie Jesu" et M. Thomas P. Boulger a chanté le "De Profundis". L'inhumation a eu lieu au cimetière St-Patrick où le révé. M. Mullin a récité les dernières prières.

EUGENE LECLERC AGENT GENERAL D'ASSURANCE 88, rue ST-PIERRE, QUÉBEC. [NORWICH UNION BUILDING.] TELEPHONE, BUREAU: 1254. NORWICH UNION INSURANCE SOCIETY Ltd. DE NORWICH, ANGLETERRE. QUEBEC FIRE INSURANCE COY. NEW-YORK PLATE GLASS Ins. Coy.

her God", un ami; chrysanthèmes, Mlle Stella Stanley; couronne de roses et d'œillets, M. D.-J. Ring; couronne, M. et Mme John-T. Roy; couronne, M. et Mme F.-W. Noyes; gerbe, Mlle Gertrude et Jennie Flannery; gerbe de roses, par les employés de la maison Roy et O'Heir; couronne, Mme C. Berry et son fils Walter; gerbe, M. et Mme Albert Lunnan; gerbe, M. et Mme A. Thibault; gerbe, Dr et Mme B.F. Early; couronne de roses et d'œillets, "Rest in peace", M. et Mme A. Archambault; roses, Mme Michaël O'Heir et famille, de Montéal; chrysanthèmes, Mlle Marin; gerbe, M. A.-F. Fecteau; bouquet spirituel, famille U. Barthe, Québec.

Parmi les parents d'en dehors de la ville, on remarquait Mme Emmanuel Beauchemin, de Sorrel, Qué., Mme Ephrem Côté et Mlle Bella Côté, de Worcester; M. et Mme John Ryan, de Boston.

Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à 5.00 p.m., lundi, 25 octobre 1909, des soumissions pour la construction d'un arsenal, à Rimouski, P. Q., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour arsenal, Rimouski, P.Q."

On peut consulter les plans, devis, les formules de contrat et se procurer des formules de soumission chez M. A. LePage, gardien du bureau de poste, lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour arsenal, Rimouski, P.Q."

Les soumissionnaires ne devront pas oublier qu'on ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules imprimées fournies, dûment libellées, signées de la main des concurrents, avec désignation de la nature de leurs occupations, et du lieu de leurs résidences; s'il s'agit de sociétés, chaque associé devra signer de sa main la soumission et y inscrire la désignation précitée.

Un chèque égal à dix pour cent (10 p.c.) du montant de la soumission, à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions. Par ordre, Napoléon Tessier, Secrétaire. Ministère des Travaux publics, Ottawa, 2 octobre 1909.

N.B.—Le ministère ne reconnaît aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication. CANADA, Province de Québec, District de Québec, Cour Supérieure No. 1961. DAME ROSE DELIMA MERCIER épouse de Adjudant Martin, manufacturier de chausures de Québec, dûment autorisée à ester en justice, Demanderesse, Vs ADJUTOR MARTIN, de la cité de Québec, manufacturier de chausures, Défendeur. Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause le 13e jour de septembre. Québec, septembre 13, 1909. MORAUD & SAVARD, Procureurs de la Demanderesse